

ATE Vaud

Rapport d'activités 2017



Pour une mobilité
d'avenir

ate



	Sommaire
Le (dernier) mot du Président	3
Quelques données sur la section vaudoise	4
La vie de la section	5
Oppositions et observations	7
Dossiers suivis durant l'année 2017	12
Commissions	13
L'ATE au niveau suisse	18

Le (dernier) mot du Président

« Moi Président malgré moi », voilà l'anaphore que je devrais utiliser pour un ultime préambule à ce rapport d'activité. Président malgré moi parce que je n'avais pas cette ambition en entrant au comité de l'ATE-Vaud en 2012. Président malgré moi parce que cette fonction me plaçait dans une position inconfortable auprès de mon employeur de l'époque, un bureau d'ingénieur lausannois pour lequel je concevais des gares ferroviaires, mais qui est aussi actif dans la réalisation d'infrastructures autoroutières. Exilé professionnellement en terre fribourgeoise, j'ai pu respirer et m'adonner à mes activités favorites : construire des gares le jour et me battre contre des projets routiers le soir.

Un Président contraint, mais jamais seul. Toujours épaulé par Valérie Schwaar, secrétaire générale efficace, clairvoyante, députée ultra-compétente, à l'esprit aiguisé et au phrasé acéré. Soutenu par Yves Filippozzi, vice-président d'aujourd'hui, président d'hier (et d'après-demain ?), socle inébranlable de l'association, à la Virtù politique des meilleurs Princes florentins. Maintenu, arrimé, contreventé, par un comité riche en compétences professionnelles et politiques, qui font la force de l'ATE-Vaud.

L'ATE Vaud est non seulement active sur de nombreux fronts, comme l'illustre ce cahier, mais elle peut aussi se targuer d'être la seule section suisse qui poursuit une croissance inaltérable de son nombre d'adhérents. Une vitalité qui se reflète sur le terrain puisque des groupes thématiques régionaux sont en cours de création un peu partout dans le Canton. Une ATE en chantier permanent mais forte et qui, ces dernières années, s'est imposée comme une association crédible, respectée et écoutée aux plus hauts niveaux.

Président malgré moi, je peux donc vous faire mon dêri j'adyu, comme on dit dans la blanche gruyère !

Dimitri Simos, président ATE Vaud

Quelques données sur la section vaudoise

Comité vaudois en 2016

Dimitri Simos, président, ingénieur, Pully

Yves Filippozzi, vice-président, architecte, conseiller communal, Saint-Légier

Valérie Schwaar, secrétaire générale de la section, députée, Lausanne

Pierre-Georges Gay, caissier, constructeur de bateaux, Préverenges

Florian Abbet, ingénieur, Pully

Samuel Bendahan, économiste, conseiller national, Lausanne

Ulrich Doepper, architecte, Lausanne

Anne-Marie Krauss, retraitée, Lausanne

Samuel Obi, ingénieur, Aigle

Romain Pilloud, étudiant, Montreux

Christine Rappaz, médecin, Savigny

Luc Recordon, municipal, ingénieur et avocat, Jouxens-Mézery

Daniel Senn, architecte, Lausanne

Nombre de membres en 2017

ATE Vaud 7'333 (7'298 en 2016)

ATE Suisse 102'523 (104'171 en 2016)

Adresse de la section ATE Vaud

Avenue du Mont-d'Or 23, 1007 Lausanne.

Téléphone (secrétariat) : 021'323'54'11

Courriel : info@ate-vd.ch

Site internet : www.ate-vd.ch

CCP : 10 - 6231 - 6

ATE Suisse

Aarberggasse 61

Case postale 8676

3001 Berne

Téléphone: 031 328 58 58

Fax: 031 328 58 99

E-Mail: ate@ate.ch

Site web: www.ate.ch

En 2017, le comité s'est réuni à 11 reprises à Lausanne, dans les locaux de Bénévolat Vaud.

La vie de la section

Interviews

Le secrétariat est régulièrement contacté pour répondre à des questions posées par des étudiants ou des chercheurs (UNIL, EPFL, HES, Gymnases) sur des sujets liés à la mobilité ou à l'environnement dans le cadre de travaux de recherche ou de mémoires. La section prend aussi position dans les médias sur des sujets d'actualité ayant trait aux transports par le biais de communiqués de presse (voir liste ci-dessous), répond à des demandes de journalistes (réactions à des sujets d'actualité, développement des transports publics, sécurité routière, oppositions, ...).

Conférences et débats

La secrétaire a donné une conférence, dans le cadre du Forum Mobilité du Salon du vélo, sur « l'intermodalité » (utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement).

Elle a également débattu à propos de la révision de l'ordonnance fédérale sur le permis de conduire et sur le contrôle médical pour les conducteurs de plus de 70 ans et la vente d'alcool dans les stations-services sur l'autoroute (émission Forum sur les ondes de la RTS). Le président a lui débattu contre la CVCI au sujet du Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération FORTA sur RNTV, dans le cadre des votations fédérales.

Site internet www.ate-vd.ch

Le site Internet de la section est indépendant du site de l'ATE Suisse. Il est régulièrement mis à jour pour offrir un reflet des actions et actualité politique de la section. Il comporte une rubrique Agenda énumérant les activités de l'ATE et de ses partenaires. D'autre part, la section anime une page Facebook régulièrement alimentée avec des éléments de l'actualité.

› www.ate-vd.ch

Actions

En 2017, la section a organisé plusieurs actions:

- Coppet : le projet de réaménagement de la RC1 (Route suisse) était combattu par référendum dans cette commune. L'ATE a pris position en défendant le projet, a organisé et financé la distribution d'un tout-ménage expliquant les améliorations apportées en termes de sécurité routière et de diminution des nuisances. Elle a aussi tenu un stand d'information au centre du village.
- Tour-de-Peilz : L'ATE a tenu un stand à l'occasion de la Journée de la mobilité, organisée par les autorités communales.
- Morges : Colibris festival : L'ATE a tenu un stand et organisé des activités à l'occasion du festival des associations locales.

Encartage de l'initiative contre l'extraction du gaz de schiste : La section a organisé l'encartage de la feuille de signature de cette initiative cantonale dans les exemplaires du Magazine de l'ATE à destination des membres vaudois.

Communiqués de presse

Le 24 janvier 2017 : NON à un fonds qui promeut le bétonnage et l'augmentation du trafic : Une large alliance vaudoise appelle la population à rejeter le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération « FORTA » pour une mobilité du futur plus respectueuse de l'homme et de l'environnement (WWF, pro Natura, ATE, Jeunesse socialiste, Jeunes verts, Verts vaudois)

Le 10 avril 2017 : Elections cantonales vaudoises: réponses des candidats au sondage des associations environnementales (WWF, Pro Natura, ATE).

Le 28 avril 2017 : Villeneuve, un besoin urgent de transports publics efficaces et au service de la population ! Certains critiquent le tracé prévu pour le prolongement de la ligne de trolleybus 1 des VMCV en même temps que les CFF annoncent très discrètement la fermeture du guichet CFF à la gare.

Le 23 mai 2017 : L'ATE Vaud et Fribourg s'inquiètent des mesures de substitution envisagées pour l'interruption d'exploitation entre Lausanne et Puidoux à l'été 2018

Le 12 septembre 2017 : Communication du canton sur la pollution de l'air : beaucoup de brassage d'air mais pas d'actions! Le département du territoire et de l'environnement a communiqué ce jour sur la qualité de l'air, à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle station de mesure sur le territoire de la commune de Lausanne. L'absence de révision du plan de mesures devient de plus en plus problématique.

Le 20 septembre 2017 : Démantèlement de l'offre ferroviaire destinée aux pendulaires frontaliers. Les associations ATE (CH) et FNAUT (F) demandent aux autorités d'entreprendre

sans tarder un développement de l'offre régionale transfrontalière.

La relation TER Pontarlier–Frasne–Vallorbe en place depuis décembre 2012 est plébiscitée par les frontaliers travaillant dans le canton de Vaud. Malgré cela, l'offre à leur intention continue de se dégrader en Bourgogne Franche-Comté (remplacements fréquents par des bus aux heures de pointe, ruptures de correspondances, promesses non tenues quant à la possibilité d'emprunter le TGV Lyria le soir, etc ...). En décembre 2015, l'ATE et la FNAUT demandaient déjà au canton de Vaud et au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté de s'assurer de la pérennité du TER et d'entreprendre sans tarder un développement de l'offre régionale transfrontalière.

Le 24 novembre 2017 : L'ATE regrette la vision « tout-à-la-voiture » dont l'OFROU fait preuve dans son communiqué du jour à propos des variantes d'augmentation de capacité de l'autoroute A9 entre Lausanne et Montreux

Le 6 décembre 2017 : Satisfaite de la convention signée entre les parties, la section vaudoise de l'Association Transports et Environnement (ATE) retire son recours contre le projet de Plan de quartier « En Dorigny » à Chavannes-près-Renens.

Le 8 décembre 2017. Nouvel horaire CFF : un risque à long terme pour la Suisse romande! L'ATE Vaud ne se satisfait pas des solutions temporaires pour limiter la péjoration de l'offre de l'horaire 2018 des CFF.

Le secrétariat a été régulièrement contacté par des journalistes souhaitant une réaction à propos de sujets divers tels que : permis de conduire, fonds FORTA, offre touristique et

transports publics, bilan de législation vaudois, automobilistes seniors, etc.

Présentations

La section est régulièrement invitée à participer à des séances de présentation ou discussion :

- Rennaz : révision du PGA
Projet Alternative 2050 (autoroute A9 tronçon entre Vennes et Chexbres)
- Vevey : participation aux ateliers mobilités douce.
- Lausanne : participation au groupe de suivi de l'expérience pilote 30km/h de nuit à Lausanne (av. Vinet et Beaulieu)
- Montreux : séance de discussion autour du réaménagement de la sortie autoroutière

Bourses aux vélos d'occasion

La section organise chaque année 4 bourses aux vélos d'occasion. A Yverdon, Lausanne et Vevey, cela se fait en collaboration avec la section locale de Pro Velo. Les résultats des ventes dépendent fortement de la météo, les bourses

ayant toujours lieu à l'extérieur. Cette année fut médiocre du point de vue des ventes.

- Yverdon (en collaboration avec Pro Velo) : 74 vélos sur les 243 vélos mis en vente. Un gros orage au moment de l'ouverture de la vente a plombé la fréquentation et par là, les ventes.
- Nyon : 38 vélos vendus sur 168 vélos mis en vente. Ce bilan mitigé s'explique en partie par le changement de lieu, imposé par la Ville de Nyon et relativement excentré par rapport aux éditions précédentes.
- Lausanne (en collaboration avec Pro Velo) : 124 vélos vendus sur 314 vélos mis en vente. Excellente édition qui a vu tant une augmentation du nombre de vélos à vendre que vendus.
- Vevey (en collaboration avec Pro Velo) : 87 vélos vendus sur les 233 vélos mis en vente.

Stands

La section a organisé plusieurs de stands de présentation de l'association et de campagne de recrutement de nouveaux membres (salon du Vélo, Lavaux Up, stands d'adhésion lors des bourses aux vélos, etc.

Oppositions et observations

L'ATE rédige aussi un certain nombre d'observations sur des aspects problématiques de certains projets ou d'oppositions à des projets manifestement contraires à la législation sur la protection de l'air et du bruit ou aux réglementations cantonales ou communales. Ces oppositions et observations sont parfois levées, parfois retirées par la section elle-même

lorsqu'elle obtient des garanties ou des modifications, favorables à l'environnement.

L'année 2017 a vu quelques dossiers importants se conclure favorablement, tel le Plan de quartier « En Dorigny », contre lequel l'ATE a fait recours (voir sous Communiqués). La section a suivi les mises à l'enquête dans tout le

canton et a déposé les oppositions et observations suivantes :

Oppositions et observations fructueuses

Projets modifiés ou rejetés, oppositions admises partiellement ou totalement :

Aigle : R. de la Gare 28. Construction d'un bâtiment resort (appart'hôtel). Retrait de notre opposition après modification des plans (stationnement vélos additionnel au rez-de-chaussée, abrité et doté de dispositifs antivols).

Aigle : R. Magencel / Pl. de la Gare. Construction d'un immeuble d'habitation, activités et commerces, parking souterrain de 261 places, aménagements extérieurs, abris vélos et bus. Retrait de notre opposition après modification des plans (mise en conformité des besoins en stationnement pour voitures et vélos).

Lausanne : Ch. du Beau-Rivage. Changement d'affectation du garage en parking au rez inférieur et de l'atelier en cabinet médical au rez supérieur. Retrait après modification des plans (aménagement de places vélos).

Lausanne. Av. Dapples. Retrait après séance de conciliation (1 place de stationnement vélo par appartement alors que le règlement communal n'exigeait l'aménagement de places que pour les nouveaux appartements).

Lausanne : Av. d'Echallens. Transformations intérieures et extérieures pour la rénovation du bâtiment. Retrait après modification des plans (aménagement de places vélos supplémentaires).

Lausanne : Av. du Servan. Construction d'un immeuble de 4 niveaux pour le compte du foyer du Servan, comprenant 34 chambres, un par-

king souterrain de 16 places de parc pour voitures, 11 places pour deux-roues. Projet modifié suite à notre opposition (augmentation de la dotation en places vélos).

Lausanne : Ch. de Grand-Vennes 15-17. Transformations de l'EMS Grand-Vennes avec création d'une liaison entre les bâtiments, agrandissement, création d'une terrasse et aménagements extérieurs, création de 4 places de parcs extérieures. Retrait de notre observation après réception des plans mentionnant le calcul de dotation du stationnement pour les voitures et les vélos conforme à la norme.

Montreux : PPA « Corsaz ». Projet modifié suite à notre opposition. Le stationnement des vélos est réparti entre surface et sous-sols.

Morges : Pl. de la Gare. Construction d'un immeuble avec 162 logements, surfaces administratives et commerciales, et un parking souterrain de 277 places. Dotation en stationnement pour vélos satisfaisante (364 PP) bien qu'inférieure à la norme.

Vevey : Gilamont. Construction d'un collège et aménagements extérieurs et création de 30 places de parc à l'av. des Crosets 1. Retrait de notre double opposition après réception d'un courrier d'engagement de la Municipalité (compensation du stationnement supprimé ailleurs en ville, directive de stationnement aux organisateurs de manifestations et aménagement de places de stationnement pour vélos par étapes).

Yverdon : Av. des Quatre Marronniers. Construction d'un EMS de 24 lits courts séjours, d'un Centre d'accueil temporaire et d'un immeuble de logements protégés. Construction d'un EMS de 120 lits longs séjours après démolition de l'EMS existant. Retrait de notre opposition

après conciliation. Projet ensuite modifié et largement amélioré (itinéraire piétons et cyclistes qui ne traverse plus le parking).

Oppositions infructueuses

Certaines des oppositions de l'ATE sont levées par l'autorité cantonale ou municipale sans suite ni modification du projet, parfois même par retour de courrier...

Bettens : "Le Grand Record", rte de Daillens. Construction d'un immeuble de 9 logements. Parking souterrain de 21 places. 11 places de parc extérieures. Opposition levée malgré 3 places de parc par appartement (non conforme à la norme VSS mais conforme au règlement communal).

Bettens : Ch. Neuf. Construction de 3 immeubles de 6 logements, parking souterrain de 32 places, 16 places de parc extérieures. Opposition levée malgré 3 places de parc par appartement (non conforme à la norme VSS mais conforme au règlement communal).

Jongny : Ch. du Suchet «Sur Jongny». Construction d'un ensemble résidentiel de 10 immeubles et 11 villas avec parkings souterrains, aménagement d'une route et équipements de quartier. Opposition pour dotation excédentaire du stationnement pour voitures levée.

Lausanne : Ch. des Clochetons. Agrandissement et transformation des bâtiments existants, Opposition levée. Nous demandons du stationnement pour vélos pour tous les appartements. Le règlement communal n'en exige que pour les nouvelles surfaces.

Lausanne : Ch. de Florimont. Agrandissement et transformation des bâtiments existants, Opposition levée. Nous demandons du stationnement pour vélos pour tous les appartements.

Le règlement communal n'en exige que pour les nouvelles surfaces.

Lausanne. Pl. Chauderon 5 / Rue de Genève 26. Transformation de bureaux en locaux pour la Haute Ecole de Musique (HEMU), création d'une nouvelle cage d'escalier, réfection de l'accès existant et création d'une nouvelle entrée de service depuis la Rue de Genève, création d'une buvette et transformations du Café-restaurant. Levée de notre opposition qui demandait du stationnement pour vélos. Le règlement communal n'en exige que pour les nouvelles surfaces.

Lausanne. Av. du Mont d'Or. Agrandissement, surélévation d'un étage, création de 2 appartements, création de 4 places pour vélos. Levée de notre observation qui demandait du stationnement pour vélos pour tous les appartements. Le règlement communal n'en exige que pour les nouvelles surfaces.

Lausanne : Av. Louis-Ruchonnet. Aménagement d'un appartement dans les surcombles et aménagement d'une place de parc pour deux-roues. Levée de notre observation qui demandait du stationnement pour vélos pour tous les appartements. Le règlement communal n'en exige que pour les nouvelles surfaces.

Oppositions et observations en cours

Nog – UplaNs Venues-Chexbres : Travaux d'entretien et de renouvellement : projet définitif. Notre opposition au projet d'élargissement des tunnels autoroutiers de Belmont et d'aménagement d'une BAU (bande d'arrêt d'urgence active comme 3e voie) est toujours pendant auprès du DETEC (voir sous Dossiers).

Aigle : Rte Industrielle 20. Reconstruction d'un complexe Business-Loisirs et d'un nouveau bâtiment administratif de bureaux. Dotation en stationnement pour vélos et voitures non conforme.

Aigle : Ch. du Martinet. Construction de 5 immeubles, d'un parking enterré de 147 places et d'un abri PC de 200 places. Opposition sur la dotation en stationnement, la sécurité routière (entrée/sortie du parking) et conflit avec un tracé de liaison projeté entre la ligne Aigle-Leysin et la ligne Aigle-Les Diablerets.

Pully : Plan de quartier « Clergère sud ». Modification de l'art. 2.1.9 al.1 du règlement du plan de quartier pour y autoriser du stationnement voiture. Opposition pour défendre la volonté initiale d'en faire un quartier sans voitures.

Saint-Légier (Procédure OFT) : Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire Commune de Saint-Légier - La Chiésaz - Transports Montreux - Vevey - Riviera MVR SA. Mise à niveau des installations de la gare de St-Légier, réaménagement de la place de la gare. Manque des accès et des cheminements piétons.

Saint-Légier (Procédure OFT) : Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire Commune de Saint-Légier - La Chiésaz - Transports Montreux - Vevey - Riviera MVR SA. Opposition au remplacement des stations Gilamont et Clies par une nouvelle halte appelée «Vevey-Vignerons». Eloignement de la halte des habitations. Non-conformité aux principes de proportionnalité et de coordination des procédures.

Saint-Légier : Rte des Boulingrins. Opposition pour absence de traversée piétonnes et d'itinéraire cyclable continu.

Saint-Légier : PPA « En Porteau ». Opposition contre ce projet contraire à l'objectif de coordination entre urbanisation et desserte en transports publics, absence de limitation de vitesse dans le futur quartier, débouché des entrées/sorties des parkings dangereux pour les piétons, pas de liaison piétonne nord-sud, pas d'aménagements cyclables.

Morges : Ch. de Tolochenaz. Construction de bâtiments de logements et aménagements extérieurs (quartier Eglantine). Localisation du stationnement vélos (uniquement dans le parking souterrain), absence de réaménagement du chemin de Tolochenaz qui est un by-pass pour de nombreux automobilistes. Non conformité au plan de quartier (stationnement vélos, station VLS, place de stationnement pour voiture en autopartage).

Recours

L'ATE a déposé un recours contre la levée de son opposition au plan de quartier « En Dorigny » sur la commune de Chavannes-près-Renens. Elle l'a retiré après avoir obtenu satisfaction sur les points contestés (voir sous Dossiers).

Le recours collectif déposé contre le projet de modification du règlement vaudois sur les frais judiciaires, émoluments et dépens en matière administrative a été rejeté. Plusieurs associations, dont l'ATE Vaud, contestaient l'augmentation massive des frais de justice.

Conventions

L'ATE Vaud a signé une convention avec le canton de Vaud et MM. Demaurex, propriétaires de la parcelle concernée par le plan de quartier « En Dorigny ».



Consultations ponctuelles

La section est régulièrement consultée par les autorités cantonales, régionales ou communales. En 2017, elle a répondu à plusieurs consultations, en y faisant valoir sa position :

Fédérales

- Audition fédérale sur le Plan sectoriel des routes (Arc lémanique – canton de Vaud)

Cantonales / régionales

- Réseau cyclable régional : avis du Groupe ATE-Vélo La Côte sur le Rapport d'étude 2017 de Régionyon
- Projet d'horaire 2018 des CFF.

Communales

- Pas de consultations écrites mais le secrétariat est régulièrement approché par des architectes pour étudier, avant la mise à l'enquête, la conformité du calcul de dotation du stationnement ou régler des questions d'accès. En 2017, ce fut le cas pour des projets à Lausanne (6), Vevey et Signy.

Dossiers suivis durant l'année 2017

Votation contre FORTA

L'ATE s'est engagé dans cette campagne en publiant, avec d'autres associations environnementales et des partis politiques, un communiqué de presse conjoint et en participant à des débats publics contradictoires.

Route de contournement à Yverdon-les-Bains

L'ATE a été opposante lors de la votation contre le projet de route de contournement à Yverdon-les-Bains, finalement accepté en 2013. En 2016, elle a fait opposition au projet mis à l'enquête au motif du non respect de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) et l'absence de coordination des procédures, les mesures de modération du trafic dans les rues résidentielles adjacentes ne faisant pas partie du dossier. L'ATE a finalement retiré son opposition contre l'engagement de la Municipalité d'aménager les rues existantes et débouchant sur la future route en zone 30.

Plan de quartier « En Dorigny » à Chavannes-près-Renens

Ce gros dossier a occupé l'ATE Vaud durant de nombreux mois. Après une opposition levée par la Commune de Chavannes-près-Renens et le dépôt d'un recours au Tribunal cantonal, la section s'est investie dans la négociation

d'améliorations avec le propriétaire, la commune et le canton.

En effet, ce projet, occupant une des dernières grandes parcelles en zone non constructible de l'agglomération lausannoise, se muera en un véritable bout de ville avec son immense centre commercial, 600 logements de standings divers, des bureaux et un inévitable parking. Une passerelle piétonne, enjambant l'autoroute, reliera le quartier au site universitaire de Dorigny.

Satisfaite, l'ATE a retiré son recours après avoir obtenu :

- une requalification de la route cantonale RC76 - qui relie la Bourdonnette au centre de Chavannes (au nord de l'autoroute) - concomitante au projet de construction, avec des trottoirs, des bandes cyclables, des traversées piétonnes et une limitation de la vitesse de circulation.
- Une redéfinition des entrées/sorties des parkings pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes aux abords.

Autoroute N9 Vennes-Chexbres

Notre opposition contre le projet d'élargissement des tunnels autoroutiers de Belmont et d'aménagement d'une BAU (bande d'arrêt d'urgence active comme 3e voie) est toujours pendante auprès du DETEC. Après le lancement

d'une pétition en 2015 pour faire connaître ce projet dont aucune commune riveraine ne parlait, l'ATE Vaud a fait opposition formelle au projet en décembre 2016. Depuis, elle a été désignée comme représentante des opposants de type A et s'occupe de la transmission des courriers à destination des opposants.

Séances de conciliation

L'ATE est toujours ouverte au dialogue et accepte les invitations à des séances de conciliation suite à ses observations ou oppositions. Elle a ainsi participé à des séances à Yverdon-les-Bains, Saint-Légier, Vevey, Montreux, Chavannes-près-Renens et Morges.

Commissions

La section est représentée dans plusieurs commissions, où elle peut directement influencer sur une décision ou un projet. En 2017, l'ATE était représentée dans les commissions suivantes :

(Lausanne, Riviera, Yverdon, Gendarmerie Cantonale). (Valérie Schwaar)

Commissions cantonales

Commission cantonale de circulation (CCC)

Pour rappel, la commission consultative de circulation a pour mission de préavisier à l'intention de la cheffe du département des infrastructures sur des demandes de modifications des vitesses. Elle s'est réunie à deux reprises en 2017, pour accepter ou refuser des demandes de modification de régimes de vitesse de communes du canton. (Valérie Schwaar)

Commission consultative «Education routière» (CCER)

Comme chaque année, la commission a eu l'occasion d'assister à un cours d'éducation routière donné par la police et a approuvé les rapports annuels des corps de police chargés de l'éducation routière dans le canton de Vaud

Commission paritaire d'application du plan directeur cantonal (PDCn)

Cette commission paritaire consultative a pour but d'assurer l'application de la mesure A11 «Légalisation des zones à bâtir» du PDCn. Elle peut être consultée lors de l'accord préliminaire ou de l'examen préalable. Ses missions sont les suivantes :

- Emettre un avis lors des demandes de mise en zone à bâtir des communes lorsque celles-ci ne sont pas conformes au PDCn ou en cas de déclassement contesté.
- Collaborer avec le SDT à l'élaboration d'un guide d'application des critères de dimensionnement de la zone à bâtir.
- Elle doit en outre être régulièrement informée du suivi du PDCn. Dans cette commission de 11 membres, l'ATE dispose d'un membre en tant que représentant du milieu associatif, ainsi que d'un suppléant. Aucune séance n'a eu lieu en 2017 (Yves Filippozzi)

Installations commerciales à forte fréquentation (ICFF) - Groupe d'experts

Cette concertation répond à la demande la Confédération de définir une planification concernant les ICFF dans les plans directeurs cantonaux et dans les agglomérations. La démarche entreprise dans le canton de Vaud est reconnue comme projet-modèle par la Confédération, et se fonde sur la mesure D.13 du plan directeur cantonal. La stratégie cantonale concernant les installations commerciales à forte fréquentation (ICFF) a été acceptée par le Conseil d'Etat le 28 mars 2012. Son application est donc en vigueur puisqu'elle a valeur de directive cantonale. Aucune séance n'a été tenue en 2017. (Yves Filippozzi)

DGE–GEODE : Démarche participative – projet de dépôts pour matériaux d'excavation, décharges et gravières

Deux séances de présentation aux associations environnementales de la synthèse des projets en cours : décharge de l'Allier, commune d'Aubonne et décharge de Sumont, communes de Bussigny et de Villars-Sainte-Croix. (Yves Filippozzi)

Commissions régionales et locales (villes)

Atelier participatif ville-canton (Lausanne-Vaud) sur l'assainissement du bruit routier Vinet-Beaulieu, vitesse limitée à 30 km/h de nuit

Les membres de l'atelier se sont réunis une fois en 2017. (Yves Filippozzi)

Commission consultative d'urbanisme et des transports de la ville de Lausanne (CCUT)

La CCUT s'est réunie à trois reprises en 2017 pour traiter de :

- La mise en oeuvre de la LAT révisée hors périmètre compact du PALM : présentation de la stratégie de redimensionnement de la zone à bâtir.
- La révision du Plan directeur communal (PDCom) en 4 volets thématiques :
 - > Urbanisation (identification de 6 sites majeurs de mutation urbaine : Sud-ouest, Sébeillon-Sévelin, Pôle Gare, Plaines-Loup, CHUV et Nord-est).

-> Mobilité : pour les modes doux, identification des liaisons principales et secondaires et des tronçons ou itinéraires à compléter. Pour les transports publics, poursuite du développement des axes forts de transports publics urbain du PALM. Pour les transports individuels motorisés, identification de 17 zones particulières sur le réseau structurant avec pour objectif d'étendre la politique de modération des vitesses et de requalification des espaces; en matière de stationnement, mise en oeuvre progressive de conditions d'octroi dans les P+R et parkings de longue durée.

-> Nature, paysages et agriculture : renforcement de ces composantes sur l'ensemble de la commune; déclinaison en 9 programmes d'actions thématiques.

-> Environnement : conditions-cadres favorables à une qualité de vie urbaine préservée au maximum des nuisances environnementales en prenant en compte la qualité de l'air, de l'eau et des sols, les nuisances sonores, les risques technologiques (OPAM, ORNI), les dangers naturels et l'adaptation aux changements climatiques.

La suite de la démarche comprend une présentation à la Municipalité, puis transmission au SDT pour examen complémentaire. Une consultation publique est agendée pour mai 2018 et l'adoption du préavis par la Municipalité en novembre 2018.

- Présentation de l'état d'avancement de diverses planifications : Plans de quartier « Bergières » et « Route de Berne » ; PPA « Prélaz II », « Chalet des Antêts », « La Rozavère – Eben-Hézer » et « Stade Pierre de Coubertin » ; Schéma directeur des rives du lac.

(Roland Ribl)

Commission municipale consultative d'aménagement du territoire de la Ville de Vevey (CAT)

Cinq séances ont eu lieu en 2017 pour traiter les projets suivants : schéma directeur stationnement, plan directeur des mobilités douces, espaces ouverts du quartier de Plan-Dessus. (Yves Filippozzi)

Commission Urbanisme et Mobilité d'Yverdon-les-bains

Cette commission s'est réunie à deux reprises durant l'année 2017.

La séance du 23 mars était consacrée à la présentation des mesures de mobilité douce préconisées par Agglo-Y, des plans directeurs de la mobilité (MD) et des circulations (PCIR) de la ville, ainsi que la stratégie des zones 30.

La séance du 3 octobre était consacrée à la présentation des plans de quartier « Les Parties » et « Coteau-Est ». Le futur de la vélo-station de la gare a été également évoqué.

Sans pour autant remettre en cause la qualité des informations reçues lors de ces séances,

l'ATE et d'autres participants ressentent une certaine insatisfaction au terme de ces séances, le contenu restant uniquement au niveau informatif.

Au niveau des personnes, l'année a été marquée par le changement de responsable de la filière mobilité: Marie Brigot a été remplacée par Vesna Stankovic. Ce transfert de charges n'accélère évidemment pas le travail de cette filière, ce qui a pour conséquence un report non encore chiffré de l'hypothétique mise en oeuvre des améliorations proposées par l'ATE en novembre 2015. (Jean-François Pillonel)

Conseil des transports publics de la région lausannoise

La commission de représentation des TL réunit les principaux intervenants associatifs de la région lausannoise (FRC, CITRAP, CVCI, ATE, l'association des commerçants, l'association des hôteliers, etc.). Les intérêts y sont donc divers et elle a comme fonction principale l'information. Les thématiques présentées en 2017 ont porté sur les éléments suivants:

- Valorisation des domaines publicitaires TL qui sont passés de la SGA à la société TPG pub comme exploitant. Les TL souhaitent diminuer la présence d'affichage pour augmenter leur impact ;

- Les cartes prépayées et l'accessibilité difficile à l'heure de pointe de l'unique valideur. L'ATE a régulièrement fait remonter son scepticisme face à l'objectif assumé des TL de supprimer les distributeurs automatiques de billets aux arrêts au profit de ces valideurs embarqués ;

- le prolongement de la ligne 1 ;

- l'application Urby-me qui permet aux clients des transports publics de partager en temps

réel leur expérience et leur degré de satisfaction.

L'ATE veille à chaque séance à faire remonter les demandes de ses membres, comme par exemple sur le nouveau système d'utilisation des cartes prépayées mobilis, mais également à ce que chaque utilisateurs, du plus fort au plus faible, puisse y trouver sa place. (Dimitri Simos)

Conseil du Léman – Commission mobilité

L'ATE siège en tant que représentant des associations environnementales au sein de la Commission mobilité du Conseil du Léman, une entité internationale composée des élus et des hauts-fonctionnaires des départements de l'Ain, de la Haute-Savoie et des cantons de Genève, Vaud et du Valais.

Les projets présentés en 2017 ont été :

- la mise en service du Léman-Express.
- La poursuite des études pour la réhabilitation de la ligne Sud-Léman.
- Le point sur les lignes lacustres transfrontalières et les études menées.
- Le chantier du contournement des Evouettes.
- Le projet interrégional de « covoiturage 2.0 ». (Dimitri Simos)

Forum d'agglomération du Grand Genève

Dans le cadre du Forum d'agglomération, plateforme de la société civile du Grand Genève, l'ATE Vaud a défendu des propositions liés aux alternatives à la voiture, notamment le vélo, et qu'elles soient inscrites dans les projets d'agglomération 3 financés par la Confédération (à 30-40%) Une réalisation importante est d'ores et déjà retenue par Berne: une passerelle entre

Prangins et Gland pour les vélos, prolongement de celle qui sera construite dans 2-3 ans entre Nyon et Prangins. Les cyclistes auront donc un tronçon direct et largement sécurisé le long de la Côte. En outre, l'ATE-Vaud a été choisie pour siéger à nouveau au Forum (2017-2020). (Claude Farine)

Groupe Accessibilité Piétonne de Lausanne (GAP)

Le GAP s'est réuni à 6 reprises en 2017, dont une fois extra muros pour un parcours en ville de Lausanne avec des personnes malvoyantes ou dont la mobilité est réduite. Cette sortie a sensibilisé tous les membres du GAP aux problèmes auxquels font face quotidiennement ce segment de la population et a aussi permis aux divers services de la ville de Lausanne d'évaluer les aménagements actuels et prévus. De plus plusieurs chantiers ont été passés en revue, ainsi que le recensement des bancs publics, dans le but d'améliorer la mobilité des piétons. (Monique Zahn)

GDRL (Groupe deux-roues légers de Lausanne)

Le Groupe Deux-Roues Légers (GDRL) c'est réuni 6 fois en 2017 pour discuter des aménagements cyclistes proposés par la ville de Lausanne. Cette année a été marquée par le départ de M. Laurent Dutheil, qui participait en tant que chef de division et la prise en main de la totalité des activités du groupe par M. Stéphane Bolognini, délégué vélo de la ville de Lausanne. Nous tenons à remercier M. Dutheil pour ces années de gestion des réunions GDRL, son ouverture d'esprit et sa volonté de trouver des solutions favorables aux cyclistes. Dans les points remarquables de cette année 2017, nous retiendrons les regrets appuyés des partici-

pants concernant la situation du pont Chaudron et de l'absence d'améliorations notables pour les cyclistes alors même que des gros travaux ont été entrepris sur la chaussée. Les discussions ont également porté sur le choix des équipements de stationnement vélo avec une préférence claire pour les arceaux « simples », plus facile à utiliser et moins sujets aux dégâts. (Florian Abbet)

Groupe de travail pour les déplacements scolaires – Conseil d'établissements (CET) de Montreux-Veytaux

Il s'agit de mettre sur pied une démarche, en collaboration avec l'ATE, qui amène les communes de Montreux et Veytaux à développer plusieurs plans de mobilité scolaire. Le Bureau conseil de l'ATE Suisse exécute un nouveau mandat. Deux séances ont été tenues en 2017. (Yves Filippozzi)

Groupe deux-roues légers de Morges

Le groupe GVM a été dissous par la nouvelle Municipalité, entrée en fonction au 1er juillet 2016. Elle a décidé de transformer ce groupe de travail en commission consultative regroupant urbanisme et mobilité sous toutes ses formes et ne comportant que des conseillers communaux. L'ATE regrette ce choix.

Groupe TL-vélo

Relance en 2017 de ce groupe de discussions initialement créé en 2013, puis abandonné. La volonté des TL est de rencontrer les acteurs du monde cyclistes lausannois pour discuter ensemble des synergies possibles et trouver des solutions pragmatiques pour le bien de tous. Une seule séance a eut lieu en 2017 avec la vo-

lonté de reconduire environ 3 séances par année dans le futur. (Florian Abbet)

Groupe Vélo Ouest-lausannois GVOL

Le GVOL, intégré au SDOL Stratégie et développement de l'Ouest lausannois – auparavant Schéma directeur de l'Ouest lausannois – traite des questions de la mobilité douce de ses 8 communes membres. En 2017, le groupe s'est réuni à trois reprises.

Il a été consulté sur les quatre projets en phase de planification des axes forts: le tramway t1 (partie Ouest lausannois) et son extension ainsi que le BHNS sur la route de Cossonay et son extension vers Bussigny.

Le groupe a pu donner son avis sur les nouveaux franchissements mis à l'enquête durant l'année. Il s'agit de la passerelle de mobilité douce liée à la réfection de la RC82 en bordure du Pont Bleu et du passage sous-voies des Coullisses lié à l'aménagement de Malley-Centre.

En ce qui concerne les grands chantiers d'infrastructures, le réaménagement de la gare de Renens a focalisé l'attention du GVOL. En outre, il a pu suivre les projets d'aménagements au fil des chantiers ponctuels menés par les communes et été informé des projets de niveau cantonal ou fédéral (questionnaire sur les vélostations, modernisation du réseau de vélos en libre service Publibike). Dès 2018, Monsieur David Sanchez sera le nouveau représentant de l'ATE Vaud au GVOL. (Karine Roch)

Projet de Réseau cyclable régional dans le district de Nyon

Les membres de l'ATE de la région de Nyon ont poursuivi leur travail de collaboration avec Régionnyon et contribué à façonner la mouture fi-

nale du Réseau cyclable régional. C'est un réseau idéal : actuellement, seuls 12% du réseau projeté existent. Mais l'ATE a déjà proposé des priorités, comme la réalisation du tronçon Crassier-Nyon, en prolongement de la piste existant entre Divonne et Crassier. Autre action, réalisée avec Pro Vélo La Côte : à Coppet dans le cadre du référendum contre le réaménagement du tronçon Mies-Founex de la Route Suisse. Les deux associations ont affiché les plans de ce réaménagement et informé la population tout un samedi matin. Le projet a été accepté à 63% des votants le 25 juin : il permettra de modérer

le trafic et de créer deux bandes cyclables sécurisées sur tout le tronçon (5 km). (Claude Farine, responsable du groupe)

Réunion annuelle d'information sur le suivi environnemental des travaux sur le site industriel de Merck Serono à Corsier-sur-Vevy

Comme prévu dès sa création, cette réunion est supprimée après cinq ans d'existence. Dès lors, il n'y aura plus de réunion dès 2017. (Yves Filipozzi)

L'ATE au niveau suisse

Conférence de planification (Plako) et Assemblée des délégués

La conférence de planification se réunit entre trois fois par année pour discuter des orientations stratégiques de l'ATE en matière de politique des transports et pour décider des actions au niveau national. La section vaudoise y a envoyé à chaque fois au moins un délégué.

En 2017, l'Assemblée des délégués ordinaire a eu lieu à Lausanne. La section vaudoise y a organisé la venue des représentants de toutes les sections de Suisse. Elle a conseillé le secrétariat central sur le choix de l'hôtel et des salles de réunions et organisé une croisière sur un bateau de la CGN. Les délégués de l'ATE ont pu admirer les coteaux du Lavaux tout en dégustant un excellent repas à bord. Madame Nuria Gorrite, conseillère d'Etat en charge de la mobilité était du voyage et a prononcé un discours. Lors de l'AD, les délégués ont approuvé les comptes

et le rapport d'activité 2016, le budget le programme annuel 2017.

Notoriété et recrutement des membres

La section vaudoise augmente sensiblement le nombre de ses membres depuis quelques années. Ainsi, et en dépit d'une baisse légère du nombre total de membres au niveau suisse, elle a enregistré un total de 7'333 membres, grâce notamment à sa présence sur des stands d'information, l'organisation des bourses aux vélos d'occasion et à sa présence dans les médias et sur les réseaux sociaux.

La campagne de recrutement du secrétariat central de l'ATE dans les régions porte ses fruits. Des stands sont organisés partout en Suisse et lors de manifestations populaires. Pour l'ATE Vaud, cela s'est avéré très bénéfique.



Concertation romande

Les sections romandes luttent pour le respect de toutes les spécificités régionales au sein de l'association centrale. Elles se sont réunies au sein de la 'Concertation romande' pour discuter de questions touchant la Suisse romande. La coordinatrice des sections a pris une retraite méritée au cours de l'année. Dorénavant, la Concertation romande ne se réunit plus que lors des Conférences de planification.

ATE Magazine

Le magazine de l'ATE est l'outil de communication de l'association vers tous ses membres. En plus des dossiers thématiques, il comporte des pages réservées à la communication des sections. Celles-ci peuvent ainsi informer leurs membres de leurs actions locales. En 2017, la section vaudoise y a participé en traitant dans chaque numéro un dossier de l'actualité transports du canton et en y indiquant l'agenda de ses manifestations. Elle a ainsi communiqué les informations suivantes :

N°1 : Publication d'un article intitulé «Lausanne, la ville bruyante qui rend malade», agenda des bourses aux vélos et convocation à l'Assemblée générale de la section.

N°2 : Publication d'un article intitulé «Non à l'extraction du gaz de schiste dans le sous-sol vaudois », agenda des bourses aux vélos, convocation à l'Assemblée générale de la section et invitation à la Table ronde « Les élargissements autoroutiers dans l'agglomération lausannoise : nécessité ou démesure ? »

N°3 : Présentation de deux dossiers emblématiques traités par l'ATE Vaud : Projet de route de

contournement à Yverdon-les-Bains et projet de karting dans le Chablais.

N°4 : Publication d'un article intitulé „ L'initiative vaudoise «Non au gaz de schiste» a abouti »

et présentation de deux dossiers suivis par l'ATE : référendum à Coppet et projet d'EMS à Yverdon-les-Bains.

ATE Association transports et environnement

Section Vaud

Avenue du Mont d'Or 23

1007 Lausanne

Tél. 021 323 54 11

www.ate-vd.ch – info@ate-vd.ch

Pour une mobilité
d'avenir

